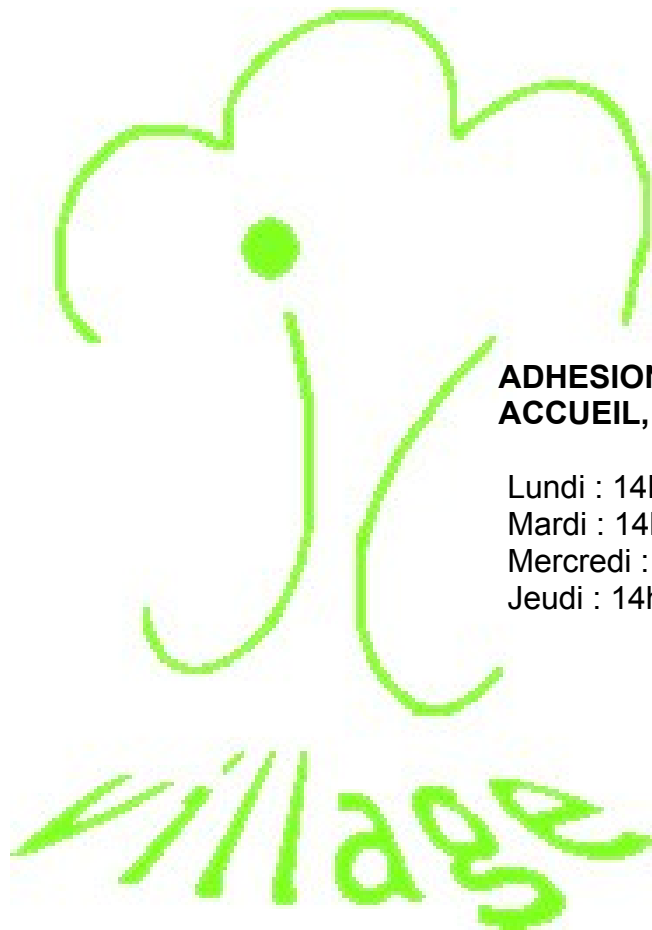


Maison des Jeunes et de la Culture Village

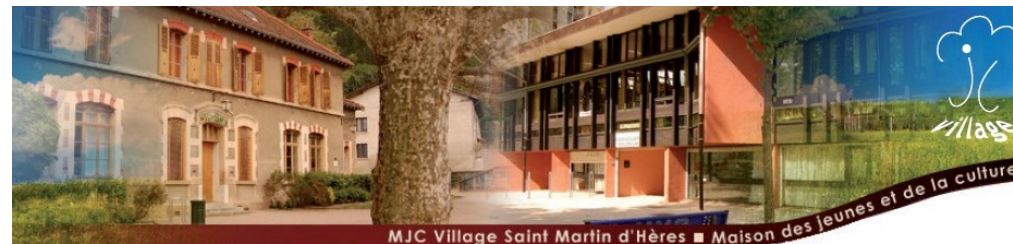
Maison de quartier Romain Rolland
5, avenue Romain Rolland
38 400 Saint-Martin-d'Hères



ADHESION, INSCRIPTIONS, ACCUEIL, INFORMATIONS :

Lundi : 14h - 18h
Mardi : 14h - 18h
Mercredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h
Jeudi : 14h - 18h

Tél. 04 76 24 84 10
accueil.mjcvillage@gmail.com
www.mjcvilagesmh.org



MJC VILLAGE

Le Projet Associatif

*Document validé en
Assemblée Générale du 20 mai 2015*



La MJC Village est une association d'Éducation Populaire ouverte à toutes et tous sans distinction de genres, de catégories sociales, de cultures, d'âges, ... et dans le respect de chacun.

Sa principale mission est d'œuvrer pour permettre à tous d'accéder aux loisirs, à la culture, dès lors qu'ils adhèrent à son projet et ses valeurs.

Le projet de la MJC Village est élaboré par le Conseil d'Administration, en appui sur les réalités de la société et en lien étroit avec tous les acteurs du territoire. Il est approuvé en Assemblée Générale par les adhérents de l'association.

Les principes :

La MJC Village s'appuie sur les principes démocratiques de la république Française et particulièrement sur la laïcité, garante du « Vivre ensemble ».

La MJC Village a également une fonction idéologique et est porteuse de valeurs telles que la promotion et le développement de la citoyenneté, le développement durable et la médiation culturelle.

Elle doit permettre la traduction du « Vivre ensemble » par le « Faire-ensemble » et l'expérimenter. Elle doit être « agitatrice de citoyenneté » !

Pour quoi et pour qui :

La MJC fait vivre ses valeurs au sein de projets, d'actions et d'événements permettant à toutes et tous de s'exprimer et d'être actrices et acteurs de la cité en prenant en compte la diversité des cultures qui cohabitent sur le territoire de Saint Martin d'Hères. Ainsi, elle vise tous les publics soit de façon privilégiée en proposant des actions ciblées enfance ou jeunesse, soit de façon transversale et intergénérationnelle en s'adressant à tous, aux familles, aux habitants.

La MJC a le souci d'œuvrer en complémentarité avec l'environnement des enfants, des jeunes et des adhérents. Elle peut solliciter ou être sollicitée par l'école, les institutions et associations du territoire pour proposer des actions complémentaires et partenariales.

La MJC est également le lieu d'expérimentation pour ses adhérents : acquisition et développement de compétences, création de lien social, collaboration, solidarité, ... notamment par son pôle ressource « Cirque & Arts de rue ».

Les missions :

- Agir sur les quartiers pour le « Vivre ensemble », le « Faire ensemble », le « Décider ensemble » et permettre aux habitants d'exprimer leurs envies, leurs besoins et construire avec eux les solutions, de l'entraide et de la solidarité.
- Favoriser l'émancipation et l'épanouissement en permettant aux habitants d'expérimenter par la pratique artistique et culturelle, par le

montage de projets et d'initiatives et la collaboration avec la MJC et/ou entre habitants.

- Permettre la diffusion de savoirs (faire et être) en facilitant l'accès à la culture et aux loisirs par la pratique, par « le faire ».

La méthode :

- Une démarche résolument participative et en lien avec les habitants :
 - en les accueillant dans ses murs
 - en « allant vers » ... hors les murs.
- Une démarche collaborative et inclusive : la MJC n'agit pas seule. Elle est en lien avec les autres professionnels et institutions appartenant à l'environnement de la personne.
- Une démarche inventive et innovatrice qui répond à notre volonté de créer du lien, partager, faire collectif.

Les transversalités :

• La Citoyenneté :

Vivre dans le quartier, être acteur dans sa ville passe par la reconnaissance de l'engagement, la valorisation des adhérents, des bénévoles, des habitants au travers de leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être et en faire la promotion. Permettre à chacun d'être acteur, c'est laisser la place pour participer, proposer, construire, débattre, se faire plaisir et prendre part à la vie de sa MJC et de sa Ville.

• La médiation culturelle :

- La MJC doit permettre aux adhérents de faire et de créer.
- Elle promeut la découverte et la pratique culturelle en amateur.
- Elle facilite l'accès et accompagne les publics vers la Culture.

• Le développement durable :

C'est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

« Le développement durable nécessite de s'appuyer sur trois piliers : économie / écologie / social : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. » Source : INSEE

La MJC Village s'attache à sensibiliser les publics en développant le dialogue autour de cet enjeu d'avenir et en intégrant la démarche dans ses projets.